

SERVICES PERISCOLAIRES

GRILLE TARIFAIRE AU 04/09/2017

(Délibération du 14 juin 2017)

Libellé	Tranche A QF ≤ 525	Tranche B 525 < QF ≤ 825	Tranche C 825 < QF ≤ 1330	Tranche D QF > 1330	Hors commune
Modulation	-25%	-12%	0%	10%	25%
ACCUEIL PÉRISCOLAIRE					
Horaire long Arrivée avant 7h45 Départ après 17h30	1,58 €	1,85 €	2,10 €	2,31 €	2,73 €
Horaire court Arrivée après 7h45 Départ avant 17h30 et garderie du Mercredi midi	1,18 €	1,38 €	1,57 €	1,73 €	2,05 €
NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES (NAP)					
Modulation	-25%	-12%	0%	10%	30%
Abonnement trimestriel	7,76€	9,11€	10,35€	11,39€	13,98€
MERCREDIS LOISIRS					
Modulation	-25%	-12%	0%	10%	45%
½ journée	3,18 €	3,73 €	4,23 €	4,66 €	6,14€
RESTAURANT SCOLAIRE					
Modulation	-25%	-12%	0%	10%	40%
Repas enfants	2,55 €	2,99 €	3,40 €	3,74 €	4,76 €
Repas adultes	6,32 €				

Toute absence en mercredi loisirs et au restaurant scolaire, non justifiée par un certificat médical ou un motif familial grave, entraînera le versement d'une indemnité de désistement égale à 50 % des sommes dues.

Toute fréquentation des mercredis loisirs et du restaurant scolaire, non précédée d'une inscription dans les délais prescrits, fera l'objet d'une majoration de 50 % du tarif applicable à la famille.

LOUVERNÉ, le 03 août 2017
Le Maire,
Alain BOISBOUVIER